

## COMMISSION NATIONALE GYMNASTIQUE FEMININE

### 1 CONTEXTE SANITAIRE

L'épidémie de la COVID-19 repart à la hausse en cette fin d'année. Ne perdons pas les habitudes : gestes barrières, distanciations physiques et port du masque. L'enjeu pour la pratique sportive est trop important, si nous nous relâchons nous risquons une nouvelle fermeture des équipements sportifs.

### 2 COMPETITIONS

#### 2.1 1<sup>ER</sup> TOURS DES COUPES NATIONALES

##### 2.1.1 REGLES SANITAIRES DE BASE A APPLIQUER

Vous retrouverez ci-dessous le protocole des manifestations sportives ainsi que le document complémentaire pour la gymnastique féminine.

Nous rappelons l'obligation d'observer les consignes de base ci-dessous :

- mise à disposition et utilisation du gel hydro-alcoolique
- port du masque pour le jury
- possibilité d'apporter sa propre magnésie
- port du masque pour les gymnastes :
  - lors des temps d'attente
  - pendant les déplacements
- protocole masqué avec respect de la distanciation

##### 2.1.1.1 NOTE MEDICAL SUR LA REPRISE DES COMPETITIONS

[https://www.fscf.asso.fr/sites/fscf/files/uploads/documents/institutionnel/fscf\\_note\\_medecin\\_federal\\_-\\_reprise\\_competition\\_covid-19\\_-\\_mars\\_2021.pdf](https://www.fscf.asso.fr/sites/fscf/files/uploads/documents/institutionnel/fscf_note_medecin_federal_-_reprise_competition_covid-19_-_mars_2021.pdf)

### 2.1.1.2 LE PROTOCOLE DES MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

[https://www.fscf.asso.fr/sites/fscf/files/uploads/fscf\\_2021-03-23\\_-\\_protocole\\_manifestation\\_sportive.pdf](https://www.fscf.asso.fr/sites/fscf/files/uploads/fscf_2021-03-23_-_protocole_manifestation_sportive.pdf)

### 2.1.1.3 DOCUMENT COMPLEMENTAIRE GYMNASTIQUE FEMININE

[https://www.fscf.asso.fr/sites/fscf/files/uploads/documents/institutionnel/recommandations\\_competitions\\_activite\\_gf\\_-\\_version\\_24\\_novembre\\_2020\\_0.pdf](https://www.fscf.asso.fr/sites/fscf/files/uploads/documents/institutionnel/recommandations_competitions_activite_gf_-_version_24_novembre_2020_0.pdf)

### 2.1.2 DEMANDE DE DEROGATION POUR LE 1<sup>ER</sup> TOUR DES COUPES

Une dérogation pourra être accordée pour le 1<sup>er</sup> tour si une gymnaste a obtenu les points minimum requis lors des finales des coupes nationales ou lors des championnats nationaux individuels 2019 **ou lors des demi-finales des coupes nationales 2020**. Ce point de règlement s'appliquera uniquement pour la saison 2021-2022.

## 2.2 DEMI-FINALES DES COUPES NATIONALES

Les demi-finales des coupes nationales zone nord se dérouleront à Estaires (59). Exceptionnellement cette saison cette compétition ne sera pas mixte pour cette zone puisque les gymnastes masculins iront concourir à Saint-Amand-les-Eaux (59).

## 3 PRECISIONS TABLE DE SAUT

### 3.1 TABLEAU FAUTES 1<sup>ER</sup> /2<sup>EME</sup> ET 3<sup>EME</sup> DEGRE POUSSINS

FAUTES	SP	Petites 0.10 pt	Moyennes 0.30 pt	Grosses 0.50 pt	Très grosses 0.80 pt et +
<b>1<sup>er</sup> envol</b>					
Bras <b>non</b> dans le prolongement du corps			x		
Corps <b>non</b> aligné			x		
<b>2<sup>ème</sup> envol (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degré)</b>					
Corps <b>non</b> aligné			x		
<b>ATR tomber dos</b>					
Bras <b>non</b> dans le prolongement du corps à la pose de mains			x		
Corps <b>non</b> aligné à la verticale			x		
Corps <b>non</b> aligné dans la phase après la verticale			x		

### 3.2 TABLEAU FAUTES 1<sup>ER</sup> DEGRE JEUNESSES ET 2<sup>EME</sup> DEGRE AINEES

FAUTES	SP	Petites 0.10 pt	Moyennes 0.30 pt	Grosses 0.50 pt	Très grosses 0.80 pt et +
<b>1<sup>er</sup> envol</b>					
Bras <b>non</b> dans le prolongement du corps			x		
Corps <b>non</b> aligné			x		
<b>2<sup>ème</sup> envol (2<sup>ème</sup> degré)</b>					
Corps <b>non</b> aligné			x		
<b>ATR tomber dos</b>					
Bras <b>non</b> dans le prolongement du corps à la pose de mains			x		
Corps <b>non</b> aligné à la verticale			x		
Corps <b>non</b> aligné dans la phase après la verticale			x		

**CE QUI SUIT EST A L'INTENTION DES JUGES.**

**Exemples de cas concrets avec pénalités à appliquer :**

### 3.3 2<sup>EME</sup> DEGRE A/J ET 3<sup>EME</sup> DEGRE POUSSINS

- Si la gym fait un rebond sur la table de saut : **même pénalité que pour les pas = 0.80pt**
- Après la réception du saut vertical, la gym peut avancer ou reculer SP pour se placer pour l'ATR tombé dos. Elle doit mettre ses mains devant le tapis de 10 cm mais pas de pénalité si elle les met dessus.

### 3.4 POUSSINS 3<sup>EME</sup> DEGRE

- Si l'ATR tombé dos n'est pas fait du tout : **le juge note un 2<sup>ème</sup> degré et avertit l'entraîneur.**
- Si la gym fait une roulade avant à la place du tombé dos : **le juge note un 2<sup>ème</sup> degré et compte une chute**
- Si la gym commence son ATR, repose les pieds et refait l'ATR tombé dos : **1 pt de chute**
- Si la gym fait roulade avant puis refait ATR : **1 pt de chute**
- Si la gym tente un ATR, même s'il est mal exécuté : **on enlève les fautes prévues dans le tableau de saut.**

### 3.5 J/A 2<sup>EME</sup> DEGRE

- Si l'ATR tombé dos n'est pas fait du tout : **saut NUL**
- Si la gym fait une roulade avant à la place du tombé dos : **saut NUL**
- Si la gym commence son ATR, repose les pieds et refait l'ATR tombé dos : **1 pt de chute**
- Si la gym fait roulade avant puis refait ATR : **1 pt de chute**
- Si la gym tente un ATR, même s'il est mal exécuté : **on enlève les fautes prévues dans le tableau de saut**

*La commission nationale vous souhaite une bonne fin d'année et de belles fêtes.*

*Prenez soin de vous !*